



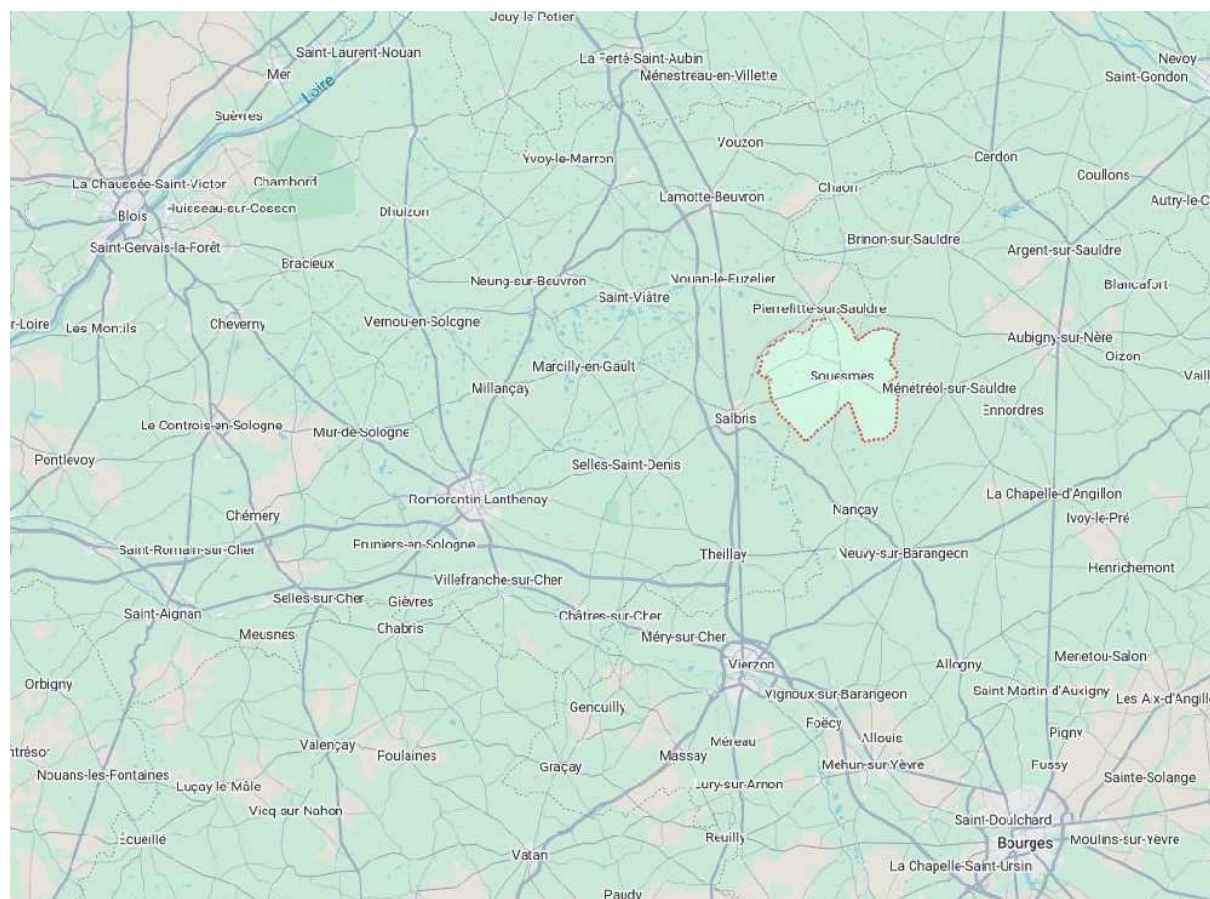
COMMUNE DE SOUESMES  
(41300)

# **APPEL A CANDIDATURE POUR L'EXPLOITATION D'UN RESTAURANT ET DE GITES**

***L'Auberge La Croix Verte, rachetée par la commune suite à sa fermeture,  
fait l'objet d'une réhabilitation complète afin d'accueillir un restaurant et deux gîtes.  
La fin des travaux est programmée pour mi-décembre 2024.***

## **○ PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DU PROJET**

Souesmes est un village d'environ 1 000 habitants dans la région naturelle de Sologne, à l'extrémité Est du département de Loir et Cher. La commune est desservie par la RD 724 depuis Salbris et Aubigny-sur-Nère, et la RD 126 en direction de Nançay et Pierrefitte sur Sauldre. L'Auberge La Croix Verte, qui était l'unique hôtel-restaurant de la commune de Souesmes, se trouve au carrefour de ces routes départementales.



Le plus proche restaurant se trouve désormais à Salbris, soit environ à 10 km, uniquement accessible par la route. La fermeture de la Croix Verte laisse les habitants et les ouvriers de la commune sans possibilité de restauration à Souesmes. Cet établissement était réputé et rayonnait au-delà de la commune, notamment avec la clientèle du week-end.

Une étude de marché menée par la commune en 2021 a démontré parfaitement le potentiel d'une activité de restauration à Souesmes tant la semaine pour les repas ouvriers, que le week-end grâce aux nombreuses résidences secondaires et au pouvoir d'achat d'une population âgée.

C'est suite à cette étude que la commune s'est portée acquéreur de ce bâtiment de près de 400 m<sup>2</sup>, afin de pallier la défaillance de l'initiative privée et de permettre la revitalisation du village.

Sa position centrale, face à l'église et à proximité des commerces (épicerie, bar, pharmacie, bureau de poste, coiffeur, institut de beauté) et son histoire, mémoire du village, font de ce lieu un repère à fort potentiel.



La commune s'engage à mettre à disposition un établissement totalement réhabilité au niveau du bâti, moyennant un loyer modéré qui sera fixé par délibération suivant les conditions d'installation et d'exploitation du candidat retenu, et notamment son investissement matériel et mobilier (non prévu par la commune, possibilités à étudier avec le candidat retenu).







## ○ CANDIDATURE

Les candidats devront faire une visite des lieux pour apprécier l'environnement, la nature et le potentiel de l'activité.

Pour fixer un rendez-vous, merci de contacter la mairie au 02.54.98.83.14.

Chaque candidat devra présenter un dossier comportant :

- Ses coordonnées, sa situation professionnelle actuelle, ses formations, compétences et expériences professionnelles et tout document justifiant de ses références,
- Un descriptif du projet avec nature des prestations (menus, tarifs), périodes et horaires d'ouverture, moyens matériels et humains mobilisés pour la réalisation de l'activité, accompagné d'un plan de financement.

La transmission de la candidature sera effectuée :

- par courrier :

Mairie de Souesmes

8 rue du Bois

41300 SOUESMES

- ou par mail :

mairie.souesmes@orange.fr

Les critères de sélection porteront sur la qualité du projet, l'offre proposée, les tarifs pratiqués, les horaires d'ouverture, les moyens humains et matériels, en tenant compte du profil du candidat et de la viabilité économique du projet.